

PROTECTION DES ŒDICNÈMES CRIARDS

DANS LA VIENNE - BILAN 2023



L'année 2023 marque la troisième et dernière année de participation de la LPO Poitou-Charentes au premier **Programme national de suivi de l'œdicnème criard**. Cette année un nouveau programme reprend jusqu'en 2026.

Ce programme a notamment pour objectif de mieux connaître l'espèce en évaluant le succès de sa reproduction et en s'intéressant à la dispersion des jeunes et aux déplacements des adultes.

Les nichées, installées dans les parcelles agricoles pour la plupart, ont été localisées en recherchant le comportement typique qu'ont les couples lors de la nidification, dit « **couveur-guetteur** » : un des oiseaux couve les œufs, tandis que l'autre, resté à proximité, guette les dangers.

Le repérage des nids et leur balisage ont été effectués en collaboration avec les agriculteurs, les carriers et les autres acteurs du département. Le bilan, très positif, est le suivant :

- **161 couples localisés**
- **57 nids localisés**
- **27 nichées d'œdicnème protégés**



Entre 2021 et 2023 c'est 82 nids qui ont pu être protégés des destructions grâce à la surveillance des nichées et à la vigilance des agriculteurs.

Merci à tous pour votre aide dans le repérage et la protection des nids.

Rendez-vous sur le terrain.

Partenaires techniques :

Avec le soutien financier de :

Agir pour
la biodiversité

